

Module : Phonétique

Niveau : 2ème année//Semestre IV

Groupes : 01,02,07 & 08

Enseignantes : Mme.Khendoudi & Mme.Djoudi

Chapitre IV : La phonologie et ses unités

La phonologie est une discipline scientifique qui étudie les phonèmes d'une langue donnée du point de vue de leurs fonctions dans le système communicatif. Elle comprend deux domaines :

La phonématique : partie de la phonologie qui traite des unités distinctives segmentales. Son objectif est de dégager l'inventaire des phonèmes d'une langue donnée, de les classer et d'étudier leurs combinaisons. (**Voir le chapitre II l'analyse phonologique**).

La prosodie : est le domaine particulier de la phonologie qui s'occupe de décrire les sons du langage au niveau de l'énoncé, ce dernier peut-être un mot, un groupe de mots ou une phrase. Etudier le système prosodique d'une langue signifie que l'on examine son système accentuel ou rythmique et son système mélodique ou intonatif. Ainsi, à l'écoute des locuteurs parlant français ou anglais, on remarque par exemple que certaines syllabes seront mieux perçues que d'autres. Ces syllabes remarquables sont porteuses d'un accent ; on les appelle des syllabes accentuées. Mais le mécanisme de mise en relief de ces syllabes varie d'une langue à une autre. C'est le cas pour le français et l'anglais dont le comportement de l'accent est très différent.

En effet, l'anglais utilise, tout comme l'allemand, l'espagnol, le portugais et d'autres langues, un accent de mot, alors que le français possède un accent de groupe de mots. L'accent peut se manifester concrètement par un allongement de la durée de la syllabe, par une intensité plus

forte ou par une variation montante ou descendante du contour mélodique. Très souvent l'accent sera indiqué par une combinaison de ces traits phonétique.

On y observe les phénomènes prosodiques suivants :

1-L'intonation : se définit comme étant la mélodie de la phrase. On lui accorde deux fonctions principales :

-Fonction syntaxique : permet de différencier entre les différents types de phrases : (déclarative, impérative, exclamative et interrogative).

-Fonction expressive : elle n'est pas linguistique mais extralinguistique. Elle permet de traduire une émotion, une opinion, un sentiment... La mélodie est la principale responsable de l'intonation. Elle consiste en des variations des hauteurs de la voix et en décrit les contours mélodiques.

Les contours mélodiques : sont en effet des courbes qui représentent les variations montantes ou descendantes de la voix. Exemple : « Où sont tes parents ? » a un contour mélodique montant, alors que la phrase « Quelle belle ville! » a un contour descendant.

2-L'accentuation : phénomène provenant de l'augmentation de la durée syllabique, de l'intensité sonore et de la hauteur mélodique sur certaines syllabes de l'énoncé. L'accent consiste à mettre en valeur une syllabe.

Les différents types d'accents

-Accent démarcatif : placé en fin de mot ou de syntagme et permettant de délimiter les différentes unités d'un énoncé, exemple : hier, j'ai eu une réunion avec les **responsables**.

-Accent d'insistance : assurant la mise en relief d'une unité, celui-ci relève de l'expressivité. **Exemples** : C'est **dé**gueulasse. C'est **fant**astique

-Accent contrastif : soulignant le choix d'une unité particulière par rapport aux autres.

Exemple : c'est **ma** famille.

3-Le rythme : le français est une langue à rythme syllabique, c'est-à-dire une langue où toutes les syllabes tendent à être d'une durée semblable et qu'elles s'assemblent en groupe de même durée. Les groupes rythmiques sont imposées par :

-Les groupes syntaxiques : seront généralement regroupés ensemble : le groupe sujet, le groupe verbe, le groupe complément.

-Les liens sémantiques : on regroupe en un même groupe rythmique les mots qui forment une unité de sens. On ne dira pas un verre/d'eau mais plutôt « un verre d'eau ».

-La ponctuation : le signe de ponctuation impose et détermine la fin d'un groupe rythmique. Exemple : Iyad, le fils de ma voisine, est pharmacien.

-La respiration : lorsqu'une phrase est trop longue pour être prononcée en un seul groupe de souffle, on doit l'organiser en groupes rythmiques plus petits. Ces groupes s'organisent selon les liens syntaxiques qu'entretiennent les mots entre eux.

4-Le débit : correspond à la vitesse à laquelle un locuteur parle. Le débit est un bon indicateur de l'expressivité. Par exemple, une personne en colère parlera très rapidement alors qu'une personne qui est triste aura un débit plus lent.

5-La pause : correspond à un arrêt définitif ou à une suspension de la parole pour un court laps de temps. Elle marque la fin d'un groupe rythmique.

Différence entre phonétique et phonologie

La différence entre phonétique et phonologie peut se comprendre à partir de celle qui existe entre phonème et son. Le concept à partir duquel travaille la phonologie est le concept de son. Le phonéticien s'intéresse donc à la manière dont les locuteurs d'une langue réalisent des sons. Le phonologue s'intéresse à la manière dont chaque langue sélectionne, dans l'éventail de sons qui sont à sa disposition, un certain nombre d'entre eux, à partir desquels elle crée des phonèmes qui vont être pertinents dans son système.

La phonologie décrit les phonèmes d'une langue, mais essentiellement en tant que ceux-ci peuvent s'organiser en système. Les particularités phonétiques de telle ou telle langue ne l'intéressent pas. Ce qui l'intéresse est la manière dont les phonèmes sélectionnés par une langue donnée s'organisent dans le système que forme cette langue et sont susceptibles de se combiner ensuite dans la réalisation d'un énoncé.

Chapitre V : La prononciation et la phonétique corrective

Il existe deux outils pour travailler la prononciation : l'écoute et la répétition des sons. Chaque langue possède son propre système de prononciation où chaque son a son rôle phonétique et sémantique.

Le fait de travailler régulièrement la prononciation des sons et des mots permet de s'habituer à la pratique phonétique de la langue. Nous reconnâtrons donc les sons plus facilement. Le but est de nous organiser pour apprendre régulièrement tous les sons de la langue.

L'importance de la prononciation

L'importance de la prononciation est aussi valable dans le domaine segmental, ainsi que la phonologie l'a démontré. La maîtrise des différences pertinentes entre les sons d'une langue facilite fortement la compréhension des énoncés. Un étranger qui ne perçoit pas la différence entre [z] et [s] a des difficultés supplémentaires pour comprendre des énoncés dans lesquels se trouvent par exemple un élément d'une opposition classique du type : Ils ont/Ils sont, Vous avez/Vous savez, Ils entendent bien/Ils s'entendent bien, Six heures/Six sœurs, Ils aiment /Ils sèment, Les ruses/Les Russes... Ce sont pour lui des homophones, il lui faut donc faire beaucoup plus d'efforts pour décoder le texte, ce n'est parfois qu'en faisant appel au contexte qu'il peut savoir de quel mot il s'agit et ce contexte lui-même peut parfois comporter des ambiguïtés : Ils sont six/Ils ont six, Vous avez tout/Vous savez tout...

Il arrive d'ailleurs qu'un entraînement insuffisant ou maladroit de la prononciation ne conduise qu'à une meilleure capacité de perception, le participant n'est pas mieux compris, mais comprend mieux. Si l'on s'imagine que perception et prononciation représentent les deux côtés d'une même médaille, seul un côté de la médaille est maîtrisé.

Une bonne prononciation renforce la confiance des participants en eux-mêmes

Une bonne prononciation contribue au développement d'une certaine assurance dans la langue étrangère, car les participants maîtrisent quelque chose de fondamental et d'essentiel dans cette langue, ils se sentent donc plus chez eux dans la langue étrangère. Ce sentiment peut non seulement augmenter leur confiance en eux-mêmes mais aussi stimuler leur motivation.

Posséder une bonne prononciation donne souvent l'impression de disposer d'une bonne maîtrise de la langue étrangère. Une prononciation correcte et fluide peut compenser ou même masquer d'autres erreurs : une erreur syntaxique semble souvent plus légère quand elle est intégrée dans une bonne prononciation. À l'inverse, il est très décevant pour des participants de pouvoir s'exprimer correctement sur le plan grammatical et lexical et malgré cela de se sentir difficilement compris.

Il existe des accents étrangers qui paraissent agréables et d'autres qui sont considérés comme trop durs (c'est parfois le cas des Allemands qui parlent français). Par contre une bonne prononciation peut s'accompagner d'une image positive du locuteur et lui donner un bonus de sympathie. Elle éveille l'impression que le locuteur étranger se donne du mal pour parler correctement la langue, qu'il respecte cette langue et respecte ses locuteurs, donc qu'il fait un pas vers eux. Elle peut contribuer à une intégration lorsque celle-ci est désirée, car le locuteur est considéré comme moins étranger, et elle peut développer ou rendre possible un sentiment d'appartenance.

La phonétique corrective

Il est possible d'aider les apprenants à améliorer leur audition et leur prononciation du français grâce à la connaissance des phénomènes articulatoires et acoustiques auxquels ils sont liés. La phonétique est l'étude des sons du langage, elle étudie les sons de la parole (phones) tels qu'ils existent donc elle s'intéresse exclusivement au langage articulé.

Les branches de la phonétique

-Phonétique articulatoire : production des sons

-Phonétique acoustique : transmission de sons

-Phonétique auditive : perception de sons

-Phonétique synchronique : descriptive

-Phonétique diachronique : historique

-Phonétique expérimentale : instrumentale

-Phonétique corrective : orthophonie

Les raisons d'une prononciation défectueuse en langue étrangère :

En s'exprimant oralement en langue étrangère, beaucoup de personnes face à des problèmes de prononciation. Ces obstacles phonétiques révèlent souvent l'appartenance à la communauté linguistique d'origine. Il est certainement rassurant pour les enseignants comme pour les apprenants d'apprendre que les problèmes qu'ils rencontrent pour réaliser convenablement les

sonorités d'une langue étrangère sont naturelles donc si on prononce mal les sonorités d'une langue étrangère c'est qu'au départ on les entend mal.

1-La notion du crible phonologique, une mauvaise perception des sonorités de la langue étrangère, tout individu est conditionné par les spécificités de sa langue maternelle, elles déterminent la façon dont il entend les sons d'une autre langue.

2-Phénomène naturel de perte d'audition avec l'âge.

3-La notion de fatigue auditive.

Place de la phonétique corrective en didactique des langues

La phonétique corrective sert à corriger la prononciation incorrecte des sons en langue étrangère (des éléments segmentaux : les voyelles et les consonnes, et des éléments suprasegmentaux : rythme, intonation...).

La phonétique corrective appliquée aux éléments segmentaux tels que les sons posant un problème :[i] vs [y] vs [u] ou bien l'opposition [p] vs [b] vs [v] et permettre aux apprenants les sons posant un problème.

A l'oral, la langue est composée du verbal, vocal et gestuel fonctionnant en synergie en langue maternelle. Par contre ces trois éléments sont complètement déstructurés et désorganisés une fois que l'apprenant est confronté à l'apprentissage d'une langue étrangère, ceci dit, nous sommes obligés de corriger les éléments segmentaux.

Le système vocalique français est différent de celui de l'arabe, d'ailleurs la langue française est vocalique par rapport à la langue arabe. C'est la raison pour laquelle les arabophones font beaucoup de fautes concernant les sons vocaliques et qu'elles doivent être corrigées dès le

début de l'apprentissage avant d'être fixées. Le système consonantique est plus simple pour les arabophones, seules quelques sons sont difficiles à prononcer car ils n'existent pas en arabe [p] et [v].

La phonétique corrective inclut également la prosodie, c'est-à dire relatives au rythme et à l'intonation. Le rythme est à la base même de la production parolière. Il est facile pour le français à partir de suite sonores composées des mêmes voyelles et consonnes mais dont la segmentation en groupes rythmiques différents provoquera des changements de sens.

Exemple : [ilɛ̃tɛnɔ̃rmɛ̃mbɛ̃t] donnera en fonction de la segmentation rythmique :

- Il est énorme et m'embête
- Il est énormément bête
- Il est ténor et m'embête

L'exemple ci-dessus montre bien que la configuration rythmique influence directement les réalisations intonatives. Donc de cela le rythme est le moule de l'intonation. En phonétique corrective, le rythme peut être constitué par les contrastes entre les différentes syllabes d'une suite parolière, perçu et termes de hauteur, d'intensité, de durée et de timbre.

L'intonation, il s'agit d'une mélodie que produit un énoncé significatif, c'est-à dire qui est porteur de sens. L'intérêt de l'intonation dans la perspective d'apprentissage d'une langue étrangère : elle véhicule des nuances qui peuvent être non perçues par un non natif ce qui menait à des incompréhensions.

Les méthodes de correction phonétique

« Pour apprendre à prononcer, il faut des années, des années. Grâce à la science, nous pouvons y parvenir en quelques minutes. » Ionesco. La leçon.

Eugène Ionesco plaisante bien sûr, mais c'est pour dire qu'il est possible d'aider les apprenants à améliorer leur audition et leur prononciation du français grâce à la connaissance des phénomènes articulatoires et acoustiques auxquels ils sont liés.

Il existe trois méthodes de correction phonétique :

1.La méthode articulatoire : elle se fonde sur les traits articulatoires propres à chaque son en tenant compte de la position et de la forme de tous les organes articulatoires. Nous proposons aux apprenants d'émettre des sons à partir du fonctionnement correct de l'appareil phonatoire. Par **exemple** on rappelle l'arrondissement des lèvres pour la prononciation de certaines voyelles ou de faire vibrer les cordes vocales pour certaines consonnes. **Exemple** : l'arrondissement ou le non-arrondissement des lèvres ainsi que la nasalité.

2.La méthode des oppositions phonologiques : il faut connaître le système phonologique du français (voyelles et consonnes) et ses variantes géographiques et sociales.

Exemple : [y] prononcé [u] entraîne des incompréhensions, alors que le [R] prononcé [r] ne gênera pas la compréhension du message.

3.La méthode verbo-tonale : elle part du principe que l'apprenant prononce mal car il entend mal. Dans les années 1960, Peter Guberina a mis en place une rééducation auditive avec des malentendants au départ puis il a élargi son expérience aux apprenants d'une langue étrangère qui avaient une surdité phonologique et non une surdité pathologique.

Dans cette méthode, la priorité est donnée à la prosodie, elle rend l'apprenant sensible aux caractéristiques du français oral (pauses, intonations....).

Activités possibles en phonétique corrective

-Exercices extraits de manuels, de CD ou créés par l'enseignant (documents sonores ou authentiques).

-Dialogues de leçon.

-Jeux de rôle

-Pratiques théâtrales

Exemple : le mot « Pont » [pɔ̃] prononcé [po].

La première procédure dans la correction de la dénasalisation est de partir de la voyelle orale correspondante à la voyelle nasale correspondante.

a.....an o.....on. On commence par la répétition d'une série de mots comprenant la voyelle postérieure ouverte [a], par exemple case, vase....., puis on répète ce passage de la voyelle orale à la voyelle nasale :

a.....an a.....an a.....an. Ensuite pour favoriser la prononciation d'une voyelle nasale, on la précède d'abord d'une consonne nasale et on fait répéter l'apprenant selon l'exemple suivant :

o.....on.....mon.....monde.....mmmmnnnnnde.....mon.....on. Enfin on propose des mots avec d'autres consonnes que les nasales : on.....vont// an.....plan

Quelques moyens pour corriger les apprenants

Plusieurs moyens sont mis à la disposition de l'enseignant pour l'aider à corriger phonétiquement les apprenants. Le choix de l'un de ces moyens se fera en fonction du type d'erreurs commis ainsi que chaque enseignant se sent à l'aise avec certains moyens plutôt que d'autres.

1.La discrimination auditive : les exercices de discrimination auditive sont liés à la méthode des oppositions phonologiques. Ces exercices permettent de détecter les oppositions de sons mal entendus. Puis dès que l'apprenant commence à faire la distinction, nous terminons à les utiliser, mais pour renforcer la distinction.

2.La prononciation déformée : prononcé un son déformé à l'opposé du son sur lequel l'apprenant se trompe, exemple, si l'apprenant produit [u] au lieu de [y], l'enseignant prononcera un [y] plus proche de [i].

3.La tension/Le relâchement : en français, toutes les voyelles sont tendues. Le travail sera fait sur la tension ou le relâchement corporel pour bien articuler.

4.La labialité : elle peut se réaliser selon deux techniques :

- la labialité avec production de son, cela consiste à travailler l'arrondissement des lèvres.
- la labialité sans production de son, elle consiste à prononcer la phrase sans émettre aucun son, seulement avec le mouvement des lèvres.

5.L'intonation (le trait grave et aigu) : elle est utilisée pour corriger les erreurs sur les voyelles et les consonnes. Si un son est entendu trop aigu, il faut corriger en le faisant prononcer avec une intonation descendante et vice versa.

6.La durée: cette méthode conduit à exagérer la durée d'un son pour mieux le faire entendre, par exemple en français ,quand on hésite, on allonge la voyelle pour gagner du temps, avant de faire euh..... : je ne sais paaaaaaaaaaaaas, euh...

7.La position dans le mot : si un son est produit trop tendu, le placer en position finale, au contraire si un son est trop lâche, le mettre en position initiale. Exemple : [tʃ] au lieu de [ʃ] ou de [dʒ] au lieu de [ʒ].

8.L'entourage vocalique ou consonantique : l'enseignant est amené à proposer de changer de consonne ou de voyelle pour rendre le son plus aigu ou plus grave.

9.Le découpage syllabique : il peut-être régressif ou progressif.

10.La gestuelle du corps : quand l'apprenant a du mal à assimiler de nouveaux sons, on peut faire intervenir la gestuelle, impliquer le corps dans l'effort de la prononciation, associer un son avec un geste.

11.Les couleurs : associer une couleur pour chaque son, par exemple, les apprenants attribuent à chaque voyelle nasale une couleur qui sera affichée dans la classe, l'enseignant fera référence à cette association quand un apprenant se trompera de timbre.

12.Le jeu théâtrale : il peut-être utilisé pour libérer l'apprenant, en jouant un personnage, les apprenants s'autorisent une prononciation, un jeu qu'ils n'osent pas s'autoriser dans la vie quotidienne autrement dit ; ils se sentent à l'aise.

Références bibliographiques

- Abry, D. et Chalabron, L. 1994. *La phonétique avec 350 exercices et 6 cassettes*. Paris : Hachette
- Baylon, C. et Fabre, P. 1990. *Initiation à la linguistique*. Paris : Nathan, 2ème édition
- Boltanski, J. 1999. *Nouvelles directions en phonologie*. Paris : Presses universitaires de France
- Callamand, M. 1981. *Méthodologie de l'enseignement de la prononciation, organisation de la matière phonique du Français et phonétique corrective*. Paris : CLE International
- Carton, F. 1974, *introduction à la phonétique du Français*. Paris : Bordas
- Abry, D et Abry J.V, 2007. *La phonétique audition, prononciation, correction*. Paris, CLE internationale
- Garde, P. 1968. *L'accent*. Paris : PUF
- Guibretière, E. 1994. *Phonétique et enseignement de l'oral*. Bruxelles : Didier Hatier
- Henriette, W. 1977. *La phonologie du français*. Paris : PUF
- Jakobson, R. 1968. *Essais de linguistique générale I*. Paris : Editions de minuit
- Landercy, A et Renard, R. 1977. *Eléments de phonétique*. Bruxelles : Didier, 2ème édition
- Léon, P. 1993. *Phonétisme et prononciation du Français*. Paris : Nathan
- Léon, P. 1977. *La prononciation du Français*. Paris : Nathan Université
- Martin, P. 1996. *Manuel de phonologie fonctionnelle*. Québec : CIRAL (Université de LAVAL)
- Troubetzkoy, N. 1967. *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck